

Plateau Sainte-Barbe

313 hectares

54P45

Pelouse calcaire

Informations générales

Description : Aux portes de Nancy, ce plateau calcaire domine Pont-Saint-Vincent et la vallée de la Moselle, fortement urbanisée. Il est bordé à l'est par de nombreux vergers et friches et à l'ouest par des massifs forestiers. S'inscrivant dans les Côtes de Moselle, le site est complémentaire aux sites similaires rencontrés sur le territoire (pelouse de Sexey-aux-Forges, Côte Barine, ...).

Autres inventaires / classements :

ZNIEFF : 410001855 / 410030175

Communes concernées : Maizières, Bainville-sur-Madon, Pont-Saint-Vincent

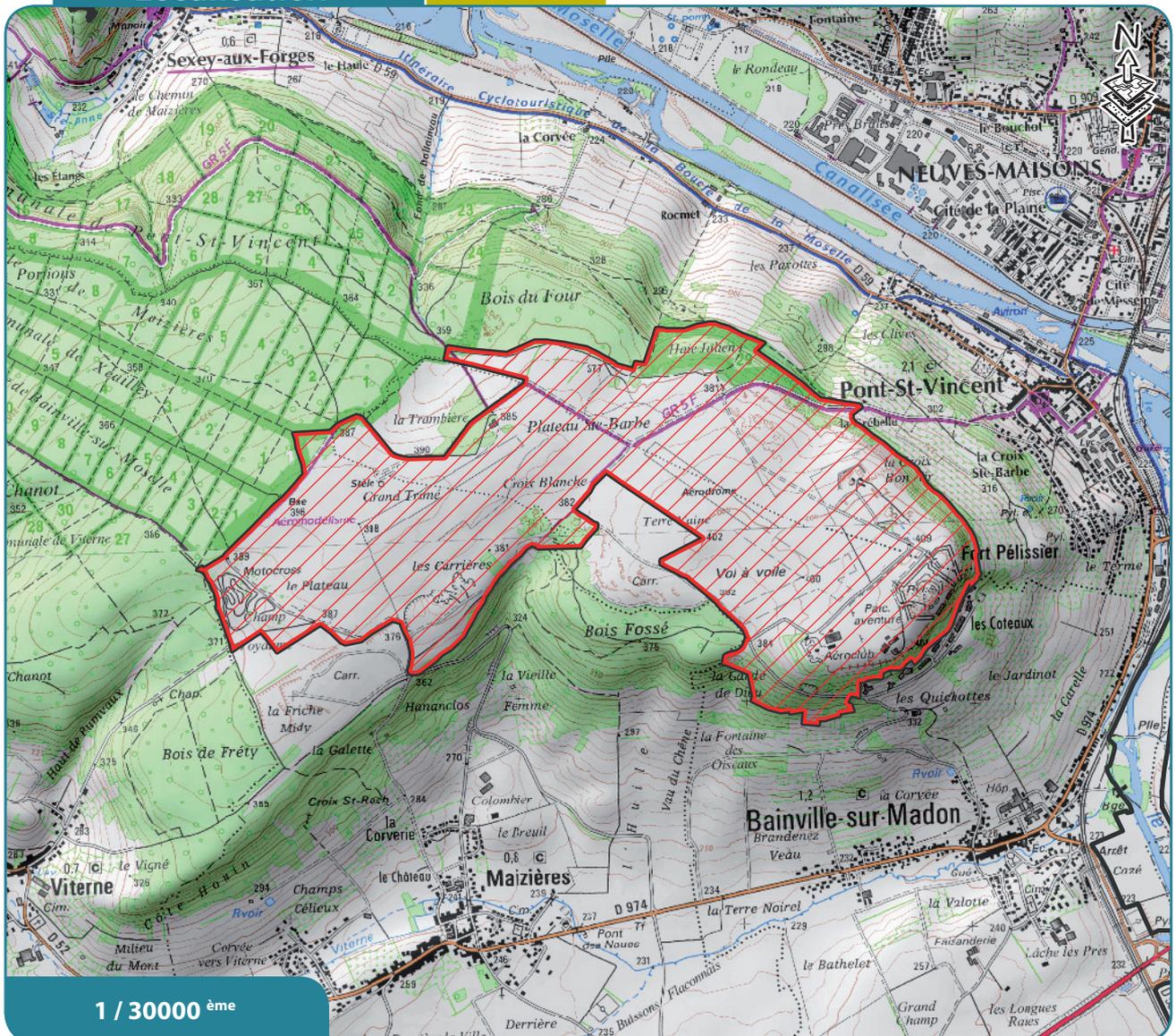
Démarche de protection et valorisation

Terrains protégés par acquisition ou bail : non

Plan de gestion conservatoire : oui

Aménagé pour l'ouverture au public : non

Localisation



Patrimoine

Biodiversité : Le site abrite plusieurs formations de pelouses calcaires en contexte de plateau où s'exprime une flore caractéristique telles que les neuf orchidées recensées parmi lesquelles l'Orchis militaire ou encore l'Ophrys araignée. Des cultures, d'anciennes carrières et un ancien fort militaire se localisent également sur le plateau. Des habitats rupestres (falaises, sols rocheux, anciennes carrières) complètent l'occupation des sols du périmètre.

Paysage : Les pelouses du plateau de Sainte-Barbe offrent un paysage devenu rare en Lorraine à la suite de la forte régression de ce type de milieu naturel. Situé sur un promontoire naturel, le site permet un beau panorama sur la vallée de la Moselle.

Hydraulique : Sans objet

Archéologie / histoire / géologie : La carrière établie au sud du plateau a jadis fourni en pierres la construction de l'église Saint-Epvre à Nancy.

Evolution historique des milieux naturels : Anciennement parcourus à mouton, le site a progressivement été délaissé avec la disparition de son mode traditionnel d'entretien. D'autres activités ont progressivement fait place à l'agriculture sur le plateau. En effet, l'aménagement du Fort Pélissier, puis les carrières et la base de vol à voile ont contribué au morcellement du plateau.

Usage et activités sur le site

Une partie du plateau a été convertie en carrière, une portion labourée et une autre sert de terrain de moto-cross. La présence de l'aéro-club a permis le maintien des habitats de pelouses ouverts au niveau des pistes régulièrement fauchées. Les activités de randonnée sont également légion sur le plateau ainsi que d'autres activités économiques telles que Jouets et Spectacles de l'Est (JSE) et le Fort Pélissier.

Evaluation globale

Patrimoine naturel : Par la surface exceptionnelle de ses pelouses (environ 180 hectares), le plateau Sainte-Barbe revêt un intérêt exceptionnel pour la région. Outre son lien fonctionnel avec les autres pelouses du secteur, le site présente un intérêt botanique qui s'originalise par la présence de l'Orchis brûlée, protégée en Lorraine. Les peuplements entomologiques sont eux aussi remarquables avec 8 espèces d'orthoptères patrimoniaux mais aussi 5 espèces de papillons comme le Flambé ou le Grand damier. Les reptiles y trouvent également des conditions favorables avec 5 espèces patrimoniales (Couleuvre coronelle, Lézard des murailles).

Degré de menace : Le retournement des pelouses au profit des cultures, la fertilisation des pelouses calcaires et l'augmentation de la pression de pâturage sont autant de pressions agricoles qui pèsent sur le plateau. Les activités d'extraction du calcaire situées en périphérie du site représentent aussi une menace importante pour la pérennité des écosystèmes présents. A cela s'ajoute la pression touristique et économique du plateau qui pourrait également entraîner une dégradation de sa biodiversité.

Potentialités d'ouverture au public : Le site est actuellement très fréquenté par les promeneurs en raison de son aménagement (sentiers pédestres balisés). Il est propice aux animations sur le thème du paysage.

Recommandations générales

Afin de concilier la protection des espaces et des espèces et les activités économiques et de loisirs, une gestion concertée du plateau doit être appliquée avec la mise en oeuvre d'une charte environnementale partagée préconisée dans le plan de gestion. Une extensification des pratiques de pâturage ovin et des activités de fauche serait souhaitable avec reconversion des cultures sommitales en parcelles herbacées. Un classement en APPB serait nécessaire à la préservation des pelouses.



ESOPE



ESOPE

Pour plus d'informations sur le site et les démarches engagées :

Conseil général de Meurthe-et-Moselle
Service ENS et Environnement

MEURTHE & MOSELLE
CONSEIL GÉNÉRAL